

Ce qui peut être aux yeux de quelqu'un de la loyauté peut être aux yeux d'un autre de la trahison. A mon avis, M. Haultain a été loyal à la constitution du Canada, et je crois que c'est pour cela qu'il a été sacrifié.

Quoi qu'il en soit, il faut venir à la triste conclusion que le coup est parti d'Ottawa, que le lieutenant-gouverneur Forget a été induit par les ministres d'ici à sacrifier M. Haultain. Au reste, le secret n'est pas caché et le premier ministre a déclaré, dans un autre endroit, il y a quelques heures, que M. Haultain a été mis de côté à cause de la prétendue hostilité qu'il a montrée à la constitution de la nouvelle province ou en d'autres termes, à la politique du parti libéral.

Je remarque que dans le discours du Trône par lequel Son Excellence a ouvert la session, il y a trois paragraphes de consacrés au Nord-Ouest, et je suis heureux de déclarer que je les approuve tous les trois.

Son Excellence dit dans deux de ces paragraphes :

L'abondante moisson dont nous avons été favorisés pendant la saison dernière et le développement constant de nos industries et moyens de transport ont si vivement stimulés les affaires dans toutes les parties du Canada et donné une telle impulsion à nos exportations et importations, que notre commerce avec le Royaume-Uni et les pays étrangers promet d'être, pour l'exercice courant, le plus considérable que nous ayons fait jusqu'à présent.

L'affluence d'immigrants cherchant à s'établir dans les trois provinces des prairies n'a pas encore cessé, et à en juger d'après les prévisions actuelles, elle va être, cette année, plus considérable que jamais, et il est satisfaisant de remarquer la proportion croissante du nombre d'immigrants venant des Iles Britanniques.

Nous sommes heureux d'entendre de pareilles déclarations. A ce sujet mon attention a été attirée sur un discours prononcé, il y a vingt ans, par un des membres des plus importants du gouvernement, le ministre des Finances d'alors, relativement au Nord-Ouest. En 1886, M. Fielding, parlant à l'appui d'une motion demandant la rupture de l'union, a dit :

D'immenses sommes des deniers publics ont été dépensées pour la construction de chemins de fer dans l'Extrême Ouest, tandis que les chemins des provinces inférieures restent virtuellement sans aucune amélioration. On pourrait croire que notre pays est ancien, qu'il ne reste rien à y faire sous le rapport des travaux publics et que notre argent peut être convenablement dépensé dans l'Extrême Ouest. Nous savons qu'il n'en est pas ainsi, que nos chemins de fer nous sont plus utiles qu'aux grandes provinces de l'Ouest, parce que les grandes provinces de l'Ouest ne sont pas nécessaires à la confédération.

Hon. M. FERGUSON.

C'était là l'opinion bien arrêtée, en 1886, du ministre des Finances actuel, après le parachèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique. Il croyait que ces grandes provinces n'étaient pas nécessaires à la confédération. Je suis bien certain que l'honorable ministre regrette amèrement d'avoir fait un pareil discours, qu'il croit comme moi que le Nord-Ouest constitue la partie la plus importante de la confédération et que ces grandes provinces de l'ouest devront en grande partie assurer l'avenir du Canada.

Mon honorable ami le chef de l'opposition, a fait devant la Chambre quelques observations relatives à l'enquête que le gouvernement se propose de tenir sur les compagnies d'assurance. Je suis absolument de l'avis de mon honorable ami qui prétend qu'une commission indépendante vaut mieux pour une pareille enquête qu'un comité parlementaire, à la condition que les commissaires ne soient pas astreints à suivre servilement les règles concernant la preuve, à la condition qu'ils aient toute la latitude possible et qu'ils soient des hommes indépendants, à la condition que pareille enquête soit faite d'une manière plus efficace, parce que les commissaires pourront se rendre à différents endroits du pays et y obtenir des renseignements plus facilement qu'un comité parlementaire. Ce qui s'est passé dans cette Chambre, il y a deux ans, relativement à un comité spécial chargé de faire une enquête sur les affaires d'une compagnie, n'a satisfait aucun de nous. L'enquête dont il s'agit pourrait être tenue par des hommes du métier, et c'est, à mon avis, la seule manière pratique de procéder en pareille matière. A propos, je ne sais pas quels sont ceux qui composeront la commission. Je n'ai pas le plaisir de connaître les futurs commissaires. Je connais seulement quelque peu son président le juge MacTavish. Je le connais assez pour être très satisfait de sa nomination. Je l'ai rencontré en différentes occasions, et j'ai entendu parler de lui de la manière la plus flatteuse.

Je n'ai aucun doute qu'il soit un excellent homme, mais d'autre part, je désapprouve absolument le Gouvernement d'avoir nommé un juge comme président de la commission. C'est une pratique condamnable et qu'on devrait abandonner. Nous parlons des bénéficiaires du Gouvernement ; mais en pareils cas les juges deviennent en réalité les obli-